

CMH CPH INPH SNAM-HP

COMMUNIQUE COMMUN du 27 août 2008

Le mercredi 27 août 2008, les représentants du Gouvernement ont présenté aux 4 organisations syndicales des praticiens hospitaliers les propositions actualisées concernant les mesures d'accompagnement de la réforme de l'IRCANTEC.

Nos organisations protestent unanimement de leur exclusion des discussions autour du projet de réforme structurel de l'IRCANTEC. Ils sont mis devant un fait accompli, alors que d'autres pistes restent à explorer, d'autant qu'un manque de lisibilité existe sur le projet actuel.

Il a été proposé des éléments d'élargissement de l'assiette de cotisation visant à limiter l'impact de la réforme. Si l'on peut noter quelques avancées encore trop insuffisantes dans une enveloppe portée à 80 millions d'euros, certaines, notamment, correspondent à des engagements ministériels antérieurs non tenus (astreintes- accord du 15 mars 2005). D'autres, si elles représentent des mesures souhaitées par l'ensemble des professionnels (temps partiel) ne correspondent pas au cadre de cette négociation sur la retraite.

Nos organisations attendent la poursuite des discussions et ne peuvent accepter ces propositions en l'état.

Dr F. AUBART
Président

Dr P.FARAGGI
Président

Dr R.BOCHER
Présidente

Dr R.RYMER
Président